



Commission Départementale d'Arbitrage

Réunion du 21 décembre 2018

PRESENTS : MM. ALLARD Christophe - AUTIERE Hervé - BOSSE Gilbert - BOCQUIER Daniel - BOSSE Gilbert - BOUZAGE Fernand - CHAUMET Jean-Paul - CHAUSSIER Wilfried - DELANNES Quentin - KHAL Camille - LESCOUALCH Yves - NEBRA François - SAVARY Laurent - SOLER Aubin - THOMAS Gilles - BUFFIERE Patrick (Président de l'UNAF) - MATTENET Patrick (Président du District)

EXCUSE : M. MULLER Frédéric

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres de la CDA pour cette dernière de la saison, André BALDAUF remercie le Comité de Direction pour avoir accepté de doter les membres de la sous-commission technique de la CDA d'un survêtement, remercie Thierry MALKI et Ludovic TIGOLET d'avoir arbitré bénévolement le tournoi de foot adapté qui s'est déroulé sur les terrains de Périgueux le 2 décembre 2018.

Il poursuit en donnant lecture du PV de la Commission Fédérale des Arbitres du 21 novembre 2018 publié le 12 décembre dernier qui sera mis en application par la CDA dès le début 2019. Un arbitre ne pourra plus faire deux centres deux jours consécutifs. Les arbitres et les clubs seront informés de ces nouvelles dispositions. La CDA regrette les difficultés que cela va engendrer pour la couverture des rencontres se déroulant le samedi compte tenu du nombre insuffisant d'arbitres dans notre district.

Il revient sur le litige opposant Wilfried CHAUSSIER à la Commission Régionale des Arbitres et retrace les différents événements qui se sont déroulés depuis la dernière réunion plénière :

- Réception de la proposition de conciliation du CNOSF le 29/10/18 proposant la réintégration en catégorie Elite Régionale de Wilfried CHAUSSIER et Amine BOUAYAD du fait d'une faute de droit de la CRA.
- Refus des propositions de conciliation par le Comité de Direction du 5 novembre 2018.
- Courrier à la population arbitrale (Arbitres, observateurs, CRA, Présidents de CDA, CFA et membres de la CDA) + journaux le 8 novembre 2018.
- Dépôt par Wilfried CHAUSSIER d'une demande de référé et d'une demande de requête devant le tribunal administratif de Poitiers le 15 novembre 2018.
- Enregistrement de la requête de Wilfried par le tribunal administratif de Poitiers.
- Rejet de la demande de référé par le tribunal administratif de Poitiers.
- Motion de Soutien à André BALDAUF lors du Comité de Direction du District du 26 novembre 2018 suite au mail adressé par le Président ENNJIMI à Patrick MATTENET.
- Proposition de démission d'André BALDAUF à Patrick MATTENET pour ne pas pénaliser le District et refus de ce dernier.
- Bureau exceptionnel du Comité de Direction le 3 décembre avec maintien du soutien à André BALDAUF suite à un nouveau mail du Président ENNJIMI.
- Entretien avec Gérard BROUSTE concernant le fonctionnement de la CRA le 11 décembre 2018.
- Demande de rectification au journal Sud-Ouest le 12 décembre 2018.

Il poursuit en évoquant les tests physiques des arbitres d'Elites Régionales en nous apportant les précisions suivantes :



Commission Départementale d'Arbitrage

Réunion du 21 décembre 2018

- Suite à la réponse apportée par Madame MATHIEU, Présidente de la CRA, à Patrick MATTENET concernant les rumeurs sur les tests passés par une arbitre féminine, André BALDAUF a interrogé la CFA pour avoir des précisions sur les attentes de celle-ci.

- 12 décembre 2018 : réponse de la CFA démontrant que les tests passés par cette féminine ne correspondent pas aux arbitres de sa catégorie.

- 13 décembre 2018 : courriel de Patrick MATTENET à Béatrice MATHIEU, resté à ce jour sans réponse.

- André BALDAUF donne lecture du courrier qu'il envisage d'envoyer à la CRA et aux Présidents de CDA concernant ce sujet et demande un vote à bulletin secret pour valider ou pas son courrier : Votants : 16 - Exprimés : 16 - Pour : 16

Comme prévu par les textes, Patrick MATTENET ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, la CDA donne son accord pour l'envoi de courrier.

André BALDAUF nous informe qu'il est en train de réaliser un bilan des désignations des arbitres de Ligue sur les rencontres de championnats et contrairement à ce qui a été dit par le représentant de la CRA lors du Comité de Direction du 5 novembre 2018, tous les arbitres ne sont pas désignés chaque journée, en tenant compte des indisponibilités et des reports, loin s'en faut. Une fois son étude terminée, une synthèse sera adressée aux personnes concernées.

La CDA présente ses sincères condoléances à Madame PIANEZOLLA, à Messieurs LACHAIZE et LESCOUALCH pour les décès survenus dans leur famille.

Vœux de prompt rétablissement à Madame PIANEZOLLA et à Messieurs BRACHET, DELANNES Quentin, MARCILLAC, RICERNE et VERNET.

Intervention de François NEBRA, représentant des arbitres au Comité de Direction

François NEBRA nous informe que deux réunions ont été organisées avec les clubs en infraction à Marsac et Monbazillac en présence de Julian GRELOT, André BALDAUF et Patrick MATTENET pour aider ces clubs à se mettre à jour au statut de l'arbitrage.

De son côté, André BALDAUF nous précise qu'il a assisté en compagnie de Wilfried à une réunion d'information de Julian GRELOT, CTA, à une réunion avec le club de MONTPON-MENESPLET.

Intervention de Patrick BUFFIERE, Président de l'UNAF 24

Il nous précise que la soirée choucroute à Bouniagues a été annulée, que la soirée magret frites aura lieu le 26 janvier 2019 et que le banquet de fin de saison aura lieu au mois de mai. Il nous informe également qu'il est en attente d'un devis pour les tenues d'échauffements des adhérents.

Intervention de Gilles THOMAS, Président de la Commission Technique

Gilles THOMAS souhaite de bonnes fêtes de fin d'année aux arbitres et aux membres de la CDA.

Compte Rendu Stage Futsal



Commission Départementale d'Arbitrage

Réunion du 21 décembre 2018

Aubin SOLER nous précise que 9 arbitres ont participé à ce stage où les lois du jeu ont été revues. Un questionnaire a été proposé en deuxième partie de stage. Il s'interroge sur les modalités de purge des suspensions pour la coupe de la Dordogne. Daniel BOCQUIER est chargé d'interroger la commission du foot diversifié.

Séances d'entraînement des arbitres

Depuis le démarrage de la saison, la CDA, sous la responsabilité de Wilfried CHAUSSIER, a organisé des séances d'entraînement le deuxième mardi de chaque mois (19h00) sur les terrains de Saltgourde. La participation des arbitres à ces séances n'est pas à la hauteur des attentes de la CDA. Pour les prochains entraînements, il sera demandé aux arbitres d'indiquer leur participation via une convocation en ligne (google forms). Il est demandé aux arbitres de répondre impérativement à cette convocation.

Cours centralisé du mois de novembre

Christophe ALLARD nous fait un rapide bilan de ces deux soirées qui se sont bien passées. Déception concernant la collaboration de notre CTA, car nous avons demandé des contenus et nous n'avons pas ou peu eu de contenus depuis notre demande d'un mois et demi. Cependant nous le remercions pour ses présences lors de nos différentes demandes compte tenu de son emploi du temps surchargé.

Stage de formation complémentaire du 2 décembre 2018

Cette formation complémentaire, visant à améliorer les connaissances théoriques et pratiques des nouveaux arbitres et dirigée par Gilbert BOSSE et Wilfried CHAUSSIER en présence d'André BALDAUF et François NEBRA, s'est déroulée conformément aux attentes de la CDA avec seulement un stagiaire absent.

Deux nouveaux stages seront organisés le 3 février 2019 et le 3 mars 2019 pour parfaire encore leurs connaissances.

Accompagnement des nouveaux arbitres

François NEBRA note que le stage du 02/12 a commencé à porter ses fruits, car les arbitres ont mis en application les préconisations et conseils donnés lors de celui-ci. Il remonte chaque mois, à la CRA, les accompagnements réalisés afin de permettre le suivi et le règlement des accompagnateurs.

André BALDAUF demande quand les accompagnateurs seront indemnisés. François NEBRA lui précise qu'il va se renseigner auprès de David WAILLIEZ.

Il est également précisé qu'un polo sera uniquement remis aux accompagnateurs non arbitre contrairement à ce qui avait été annoncé il y a quelques mois.

Il est aussi à noter que ses accompagnements sont très positifs et que pour la saison prochaine les accompagnateurs devront obligatoirement assister à la réunion de début de saison.

Challenge du Fair-Play

Gilbert BOSSE nous précise que deux clubs ont été exclus suite à des sanctions disciplinaires de plus de six mois.

Feuille d'Appréciation



Commission Départementale d'Arbitrage

Réunion du 21 décembre 2018

Quentin DELANNES informe que les clubs de SARLAT et BERGERAC LA CATTE n'ont retourné aucune feuille depuis le début de saison et que certains clubs les envoient avec beaucoup de retard. Il est également demandé aux clubs d'être plus explicite afin que nous puissions nous en servir et avoir des axes de travail.

Désignation des arbitres pour les finales de Coupes Seniors

La CDA retient les arbitres suivants (sous réserve des équipes finalistes) :

Coupe du Département : Arbitre : Jérôme GRANDCOIN
Assistants : Patrick DELMOND et Serge RIGAL
4^{ème} arbitre : Thierry VERNET

Coupe du District : Arbitre : Christophe ALLARD
Assistants : Xavier MORTASSAGNE et Loïc VERGNIAUD
4^{ème} arbitre : Sylvain MENARD

Challenge Sérrepub24.fr : Arbitre : Jérémy PRIOLEAUD
Assistants : Philippe CROCHET et Alain LEYMARIE
4^{ème} arbitre : Marie-France PIANEZZOLA

Challenge Féminin à 8 : Arbitre : A désigner
Assistants : A désigner

Cette liste adoptée à l'unanimité sera remise prochainement au Comité de Direction pour approbation.

Contrôles

Yves LESCOUALCH nous précise qu'en D1 15 arbitres ont été observés 2 fois, qu'en D2 11 arbitres l'ont été 2 fois, qu'en D3 13 arbitres ont été observés une fois et qu'en D4 cela avance raisonnablement.

A l'exception des arbitres blessés et des reports liés aux intempéries, aucun problème n'est à signaler.

Gilbert BOSSE nous précise que 13 jeunes ont été observés sans le moindre problème.

Réunion de fin de saison

Suite à l'idée émise en début de saison, Wilfried CHAUSSIER présente les contours de cette première réunion de fin de saison qui aura lieu le 14 juin 2018 au District à Marsac

Des propositions plus précises devront être étudiées et la CDA demande aux arbitres de bien vouloir retenir cette date.

Intervention Patrick MATTENET, Président du District

Patrick MATTENET revient sur le soutien à l'unanimité du Comité de Direction à sa CDA suite aux mails envoyé par le Président ENNJIMI.

Il conclut en souhaitant de très bonnes fêtes aux arbitres.

Courrier

- Reçu par la CDA



Commission Départementale d'Arbitrage

Réunion du 21 décembre 2018

- * de Messieurs AICHOUBA, AUBERT et BECK : Vu et pris note.
- * de la Commission Régionale du Statut de l'arbitrage concernant la situation de Messieurs DEVOS, FERREIRA et MALKI : Vu et pris note.
- * du club de GRIGNOLS VILLAMBLARD pour féliciter les arbitres de ses équipes A et B du 16 décembre 2018 pour leur prestation : Vu et pris note.
- * du club de CHAMPAGNAC DE BELAIR pour demander la liste des arbitres indépendants : Vu et pris note
- * du club de SARLAT MARCILLAC suite à l'arbitrage de rencontres féminines : Vu et pris note.
- * du club de ST AULAYE suite à sa rencontre contre PETIT BERSAC du 08/12/18.
- * du club de ST LEON S/VEZERE pour demander un arbitre pour sa rencontre du 09/12/18 : Vu et pris note.
- * du club de PAYS D'EYRAUD suite à sa rencontre du 25/11/18 : Après étude du rapport du délégué officiel, la CDA décide de classer ce dossier.
- * de Monsieur BOURNAZEL suite à son absence à la formation du 2 décembre 2018 : Vu et pris note.
 - * de Monsieur TEILLOUT pour nous informer de sa reprise de l'arbitrage en Dordogne à compter du 1^{er} février 2019.
- * de Monsieur AICHOUBA suite à sa rencontre du 09/12/18 : Vu et pris note.
- * de Monsieur DHEMNI concernant sa rencontre du 09/12/18 : Vu et pris note.
- * de Monsieur GARCIA Michel pour nous demander de n'être désigné qu'en qualité d'arbitre assistant.
- * de Monsieur DENNI pour nous informer de son indisponibilité jusqu'à la fin de la saison pour raison médicale : la CDA décide de statuer sur son cas lors de la prochaine CDA.
- * de Monsieur MOURET suite aux cours centralisés et à la représentation de la CDA vis-à-vis de la CRA : Vu et pris note.

- Envoyé par la CDA

- * à l'ensemble des arbitres concernant la séance d'entraînement du mois de décembre.

Reprise de dossier

- Match N°20734855 D3 poule B MARSANEIX / MEYRALS du 04/11/18

Arbitre : FOUCHET Benoît - Réserve du club de MEYRALS

Après étude des pièces au dossier et notamment le rapport complémentaire demandé à Monsieur FOUCHET, la CDA constate que conformément à la loi 5 les faits en relation avec le jeu sont sans appel.

Pour ce motif, la CDA déclare cette réserve irrecevable et demande l'homologation du résultat à savoir : MARSANEIX 1 but / MEYRALS 1 but

Frais de dossier 30 € à la charge du club MEYRALS

Cette décision de la Commission Départementale d'Arbitrage est susceptible d'appel devant la Commission Départementale d'Appel, dans un délai 7 jours à compter du lendemain du jour de la publication de la décision, conformément aux dispositions de l'article 188 et suivants des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et de l'article 30 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

- Match N°20734897 D3 poule B HAUTEFORT / LA BACHELLERIE du 02/12/18

Arbitre : NEBOUT Noël



Commission Départementale d'Arbitrage

Réunion du 21 décembre 2018

Le bureau met le dossier en délibéré en demandant des précisions complémentaires à l'arbitre de la rencontre.

Divers

* Wilfried CHAUSSIER trouve dommage les proportions prises par son conflit avec la CRA, remercie le Comité de Direction du district et la CDA de leur soutien avec une pensée particulière à André BALDAUF. Il rappelle qu'il s'agit d'un conflit avec la CRA et pas avec la Ligue et que son action devant le Tribunal Administratif ira jusqu'au bout. Il regrette l'absence de communication de la part de la Ligue, de la CRA et l'absence de volonté réelle de conciliation avec le refus de la proposition du conciliateur. Il regrette l'absence de soutien de certains arbitres de Ligue de notre district même s'il comprend qu'ils aient peur de se faire sanctionner. Il regrette l'amalgame de la Ligue entre sa mission de formateur et celle d'arbitre. Il regrette également la communication de la CRA qui ne relate pas la réalité des faits dans ses procès-verbaux et tourne les informations à son avantage.

* La CDA présente en cette fin d'année ses meilleurs vœux à l'ensemble des familles du football.